

## PROCÈS-VERBAL DE DÉCISION RELATIVE AU TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

**273K**

EURL au capital de 4 000 € (quatre mille euros)

dont le siège social se situe : 23 rue de la république 69220 Belleville

enregistrée au RCS de villefranche sur saone sous le numéro 822972105

Procès-verbal des décisions de l'associé unique de 273K en date du 01.01.2026

Je soussigné(e) anthony Lepenant, agissant en qualité de Gérant et seul associé de 273K, a pris la décision extraordinaire portant sur le point suivant :

- Le transfert du siège social de la société :

### **Résolution 1 - Transfert du siège social**

Il est décidé de transférer le siège social de la société :

**Ancienne adresse :**

23 rue de la république 69220 Belleville en beaujolais

**Nouvelle adresse :**

13A rue Balloffet Dury 69220 Belleville en beaujolais

Ce transfert prend effet à compter du **01/01/2026**

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Belleville le 01 janvier 2026.

**SIGNATURE DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**

Anthony Lepenant 